



Dettes à mon nom que je n'ai pas contracté.

Par Flavy Maginaire

Bonjour à toutes et à tous,
Merci d'avoir pris la peine de commencer à lire mon problème.

En Janvier 2014 Je créai un compte PMU à mon nom, et donnai les identifiants ainsi que le mot de passe à un ami que je croyais être de confiance.

GROSSE ERREUR. Je sais...

Ce dernier donne les identifiants à une tierce personne qui elle joue avec sa carte bleu. (Il a fait ça par ce que la personne lui devait de l'argent, ainsi il se faisait rembourser).

Or, quelque jour plus tard après avoir joué l'argent, la personne fait opposition sur sa carte bleu. Ainsi tout l'argent est retiré du PMU, et ce dernier me réclame la somme.

Plus précisément, une agence de recouvrement me réclame la somme. Pendant des mois je le harcèle pour qu'il rembourse, il me dit que ce n'est pas à lui de le faire mais à la personne qui a fait opposition.

En Juillet la personne rembourse, là en août elle fait à nouveau opposition sur le remboursement et j'en suis à la situation initiale.

Le dossier va être transféré chez un huissier très prochainement... Je ne peux pas porter plainte contre la personne qui est en cause par ce que je n'ai pas le droit de donner mes identifiants... Qu'est ce que je peux faire pour me défendre ?

Merci beaucoup d'avoir eu la patience de lire,

Très Cordialement